

LES PETITS GUIDES
DE LA CITOYENNETÉ

PARCOURS CIVIQUE DES JEUNES ARPAJONNAIS

Honorer, préserver,
transmettre la Mémoire



ARPAJON



LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Il n'y eu jamais de liberté sans sacrifice. Se souvenir de notre Histoire, de ses drames, laisse espérer qu'à l'avenir ils ne puissent se reproduire.

À Arpajon, les commémorations de notre parcours civique donnent une nouvelle respiration à celles et ceux qui ont construit notre liberté et qui sont morts pour elle. Leur rendre hommage, faire vivre leur mémoire est un devoir et un honneur.

Œuvrons sans relâche pour la tolérance. Transmettons aux jeunes générations les valeurs simples et fortes de fraternité. Souvenons-nous, afin que nous puissions toujours mieux vivre les uns avec les autres, les uns pour les autres, dans une paix durable.

Christian Béraud,
maire d'Arpajon



Photo : le Maire d'Arpajon et l'autorité militaire du 121^e régiment du Train, de Monthléry

LES MOTS DES JEUNES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Pourquoi est-il important
de rendre hommage
et de venir aux cérémonies ?

... parce
que les personnes
ont sacrifié leur vie
pour nous, pour que
nous soyons libres !

**... pour
remercier
les soldats
de nous avoir
protégés !**

...
pour faire
revivre les personnes
qui se sont battues
pendant les guerres, le
jour de la cérémonie

...
pour que cela
ne se reproduise
jamais, il ne faut
jamais oublier

**... pour
continuer à
vivre en paix**

19 MARS

Cessez-le-feu en Algérie

Rendre hommage aux combattants
et aux civils tombés durant la guerre
d'Algérie et pendant les combats du
Maroc et de Tunisie.

Agir pour promouvoir la connaissance
de la période coloniale et le
dialogue interculturel.



LA GUERRE D'ALGÉRIE 1954-1962

Au début du XX^e siècle, la France possède de nombreuses colonies dans le monde : le Vietnam, le Cambodge, le Maroc, etc. Dans les années 1950 à 1970, la plupart des pays colonisés demandent leur indépendance.

L'Algérie est une colonie parmi les plus importantes. Devenue française au milieu du XIX^e siècle et près d'un million de français y vivent. Dès 1945, l'Algérie réclame son indépendance mais le gouvernement français s'y oppose. Le 1^{er} novembre 1954, la guerre éclate. C'est la Guerre d'Algérie, qui se terminera avec la signature des accords d'Évian le 18 mars 1962 et le cessez-le-feu le 19 mars 1962.

L'Indépendance de l'Algérie est officiellement proclamée le 5 juillet 1962.



Photo : Réjouissances pour
l'Indépendance de l'Algérie, 2 juillet
1962. © Creuse / coll. ECPAD

8 MAI

Victoire contre le nazisme

**Rendre hommage aux combattants,
résistants, civils tombés durant la
Seconde Guerre mondiale.**

**Agir pour promouvoir la démocratie
et la construction européenne.**



LA SECONDE GUERRE MONDIALE 1939-1945

En 1939, l'Allemagne, dirigée par le chancelier Hitler, déclare la guerre à la Pologne. Bientôt, d'autres pays européens comme la France, l'Italie, l'Angleterre entrent dans la guerre. Un peu plus tard, le Japon et les États-Unis s'engagent dans le conflit. C'est la seconde Guerre Mondiale.

Cette guerre a marqué l'histoire par la montée en puissance des idées défendues par le parti nazi. Elle a fait 60 millions de victimes, dont plus de 6 millions dans les camps de concentration.

L'Allemagne est d'abord victorieuse. Puis l'intervention des forces américaines lors du débarquement sur les plages de Normandie en juin 1944 renverse la situation. Les alliés parviennent à mettre en fuite l'armée allemande. L'Armistice qui marque la fin de la guerre, est signé le 8 mai 1945.



Photo : Ravitaillement de la côte
Normande, débarquement en
Normandie, juin 1944 © United
States Coast Guards

18 JUIN

Appel du Général de Gaulle à refuser la défaite

Rendre hommage aux résistants
de la Seconde Guerre mondiale.

Agir pour garder vivant l'esprit
de résistance.



LA RÉSISTANCE

Pendant la seconde Guerre Mondiale, dès 1940, la France vaincue, est occupée par l'Allemagne et placée sous la direction d'un gouvernement collaborateur qu'on appelle le gouvernement de Vichy.

Immédiatement, des hommes et des femmes refusent d'accepter la défaite et la collaboration avec l'ennemi. Réunis sous le commandement de la France Libre et du Général De Gaulle, ces activistes organisent des actions de sabotage, de renseignement et d'espionnage. C'est la Résistance. Son objectif consiste à détruire le moral des troupes allemandes, démanteler leur organisation et préparer la riposte française.

Ces héros de la vie ordinaire, au courage exceptionnel, ont contribué de façon décisive à la victoire de la France.



Photo : Membres du maquis
à La Trésorerie
© Library and Archives Canada

14 JUILLET

Fête nationale

Célébrer la liberté, agir pour promouvoir l'égalité des droits et des devoirs dans une union nationale fraternelle.



PRISE DE LA BASTILLE 14 juillet 1789

À la fin du XVIII^e siècle, la révolte gronde au sein du peuple de France. Les privations qu'il doit endurer, les années de disettes qui se succèdent ont eu raison de sa patience.

Le 5 mai 1789, les États Généraux se réunissent. Le 17 juin, les députés représentant le Tiers-État décident de se proclamer Assemblée Nationale mais la tension continue de monter: Le 14 juillet, le peuple de Paris attaque soudain la vieille prison de la Bastille et détruit ce qu'il considère comme un symbole de l'absolutisme. Louis XVI reconnaît l'événement et accepte de porter la cocarde tricolore. Le peuple est désormais écouté. La Révolution a commencé.

La prise de la Bastille est devenue le symbole de la capacité du peuple à se révolter contre la tyrannie et se battre pour sa liberté. C'est pour cela que, en 1880, cette date a été choisie comme jour de la Fête Nationale.



Photo : Prise de la Bastille,
peinture de Jean-Pierre Houël
© Bibliothèque Nationale de France

22 AOÛT

Libération d'Arpajon

Rendre hommage aux libérateurs
de la ville.

Agir pour que s'épanouisse la liberté
en France et dans le monde.



LIBÉRATION D'ARPAJON 22 août 1944

À la fin de la seconde Guerre mondiale, après le débarquement en Normandie en juin 1944, les troupes alliées repoussent l'armée allemande et récupèrent progressivement les territoires occupés.

En août, des troupes américaines et françaises arrivent en Essonne. Les Allemands, nerveux, commencent à se replier dans une certaine confusion. Les soldats américains de la 7^e DB entrent dans Arpajon le matin du 22 août 1944 mais ils ne restent pas et continuent leur route vers Monthléry où les combats se poursuivent. Suivent les blindés de la 2^e DB. La population les accueille, étonnée, mais heureuse.

Le jour même, le Comité Local de Libération, constitué de résistants arpajonnais, parmi lesquels on trouve Abel Cornaton, installe un conseil municipal provisoire. Des élections sont organisées et Abel Cornaton est élu maire d'Arpajon le 4 septembre 1944.



Photo : Char américain sur la
place de la mairie, août 1944
© coll. P. Marly

11 NOVEMBRE

Armistice 1918

Rendre hommage aux combattants
de la première Guerre mondiale.

Agir pour promouvoir la Paix.



**PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE
1914-1918**

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Hongrie est assassiné. Cet événement réveille les tensions entre les pays d'Europe de l'Est. La guerre éclate et se diffuse dans l'Europe entière.

De nouvelles formes de combat apparaissent : artillerie lourde, avions, chars mais rapidement le conflit s'enlise et devient une guerre de tranchées. L'entrée en guerre des États-Unis contre l'Allemagne en 1917 fera pencher la balance en faveur de la France. La paix, signée le 11 novembre 1918, porte déjà en elle les rancœurs qui seront les germes de la Seconde Guerre Mondiale.

« La Grande Guerre » fut longue et difficile. Elle a fait plus de 10 millions de morts. Les « Poilus », c'est le nom qu'on donne à ses soldats, resteront longtemps marqués par l'horreur des combats dans la boue des tranchées.



Photo : Scènes de Tranchées,
1917, Front des Flandres
© Frank Hurley, CRDPS



POUR ALLER PLUS LOIN...

Les clés pour mieux
comprendre les cérémonies

Discours radiodiffusé du Général de Gaulle (18 juin 1940)

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée

par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. »



LES INVITÉS ET PARTICIPANTS

Les personnes présentes lors des cérémonies officielles représentent deux corps : les autorités civiles (ministre, préfet, Maire, adjoint au Maire) et les autorités militaires.

Les cérémonies peuvent se dérouler en présence d'un détachement de militaires en armes, de sapeurs-pompiers... Les autorités militaires du 121^e Régiment du train, dont la base se trouve sur la route de Limours, sont toujours présentes, en vertu du pacte de fidélité signé avec la ville d'Arpajon.

Les porte-drapeaux sont au centre de la cérémonie. C'est à eux que revient la mission symbolique de présenter le drapeau tricolore de leur régiment. Ils sont bénévoles et font souvent partie d'associations d'Anciens Combattants. Ces associations jouent d'ailleurs un rôle important pendant la cérémonie. Elles peuvent déposer une gerbe de fleurs au pied du monument aux Morts.

En plus des personnalités officielles, les enfants des écoles, les élèves du conservatoire municipal d'Arpajon, sont parfois conviés à participer à la cérémonie pour lire un texte, chanter ou jouer un morceau de musique.

Et puis, bien sûr, il y a les spectateurs. Tout le monde est invité à rendre hommage aux soldats et aux personnes qui se sont battues pour la France.

LE SAIS-TU ?

Le 121^e régiment du train est l'héritier du 121^e escadron du train automobile créé le 1^{er} octobre 1920 à Mayence à partir des sections du « service automobile » de l'armée du Rhin qui ont participé à la Grande Guerre. Il prend son appellation définitive en mars 1980. Son insigne se compose d'un aigle impérial rappelant l'origine du train, de la semeuse de Roty symbolisant la France traversant le Rhin, du soleil levant évoquant l'Est d'où venait l'ennemi traditionnel.

Source : Armée de terre
www.defense.gouv.fr *



Photo : Portes-drapeaux
© Gaëlle Marchandise, Mairie d'Arpajon

* Encadré : <http://www.defense.gouv.fr/terre/presentation/organisation-des-forces/train/121e-regiment-du-train>



LES SYMBOLES

Le drapeau tricolore est l'emblème de la République Française. À l'occasion des cérémonies, il occupe une place particulière. La mairie a le devoir de procéder au « pavoisement », c'est-à-dire à l'installation de plusieurs drapeaux sur sa façade. Attention, le pavoisement n'est pas une décoration, mais un véritable symbole et un hommage à la République.

La Croix de Lorraine est une croix à deux branches que l'on voit souvent sur les documents de la Seconde Guerre Mondiale. C'était à l'origine le symbole du duché de Lorraine, mais en 1940, elle a été réutilisée par la Résistance pour représenter la France Libre. En cela, elle est opposée à la croix gammée du parti nazi.

La croix gammée est le symbole du parti nazi. C'est un parti politique né dans les années 1930 en Allemagne dont les idées sont particulièrement dangereuses car elles incitent au racisme et à la haine entre

les peuples et mettent tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme. Ce parti a fait tant de mal aux populations qu'aujourd'hui il n'a plus le droit d'exister.

LE SAIS-TU ?

Sais-tu que le drapeau, en tant que symbole national, doit être manipulé avec beaucoup de soin et de respect... Par exemple, il ne doit jamais toucher le sol !

Relie chaque symbole à sa signification



Croix de Lorraine - France Libre



Francisque - Maréchal Pétain et gouvernement de Vichy



Star - US Army (armée américaine)



Croix gammée - Parti nazi



Photo : Drapeaux
© Gaëlle Marchandise,
Mairie d'Arpajon



LES HYMNES

Les cérémonies sont ponctuées par un certain nombre de chants et musiques. La Marseillaise, hymne national, est la plus connue, mais les plus avertis reconnaîtront également le Chant des Partisans ou bien le Chant des Marais. Chaque chant donne à la cérémonie une coloration particulière et rappelle un moment précis de l'histoire..

Lis attentivement les paroles des chants suivants et retrouve leur titre :

- **la Marseillaise** est l'hymne national. C'est un chant patriotique composé par Rouget de Lisle pendant la révolution française.

- **le Chant des Partisans** est l'hymne de la Résistance pendant la 2^e Guerre Mondiale. Les paroles ont été écrites par Joseph Kessel et Maurice Druon. C'est un appel à agir et ne pas se laisser abattre.

- **le Chant des Marais** est l'hymne des prisonniers déportés. Il a été créé en 1933 par les prisonniers des camps de concentration. Il évoque les souffrances du quotidien ainsi que l'espoir d'une libération.



Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux
sur nos plaines ?

Ami, entends-tu les cris sourds du pays
qu'on enchaîne ?

Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est
l'alarme.

Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang
et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines,
camarades !

Sortez de la paille les fusils, la mitraille,
les grenades.

Ohé, les tueur à la balle et au couteau,
tuez vite !

Ohé, saboteur, attention à ton fardeau :
dynamite...

C'est nous qui brisons les barreaux des
prisons pour nos frères.

La haine à nos trousses et la faim qui nous
pousse, la misère.

Il y a des pays où les gens au creux des
lits font des rêves.

Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous
on tue, nous on crève.

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait
quand il passe.

Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre
à ta place.

Demain du sang noir sèchera au grand
soleil sur les routes.

Chantez, compagnons, dans la nuit la
Liberté nous écoute...



Photo : Société Musicale d'Arpajon
© Jean Larive, Mairie d'Arpajon

Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes
Aux armes, citoyens ! Etc.

REFRAIN

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !
Aux armes, citoyens ! Etc.

[...]

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !
Aux armes, citoyens ! Etc.

REFRAIN

Ô terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher.

I

Loin vers l'infini s'étendent
De grands prés marécageux
Et là-bas nul oiseau ne chante
Sur les arbres secs et creux

II

Dans ce camp morne et sauvage
Entouré d'un mur de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

III

Bruit des pas et bruit des armes
Sentinelles jour et nuit
Et du sang, des cris, des larmes
La mort pour celui qui fuit.

IV

Mais un jour dans notre vie
Le printemps reflleurira
Libre alors, ô ma patrie
Je dirai : Tu es à moi.

DERNIER REFRAIN

Ô terre d'allégresse
Où nous pourrons sans cesse
Aimer. (Bis)



LES LIEUX DE MÉMOIRE À ARPAJON

Dans toutes les communes de France, il existe plusieurs lieux dédiés au souvenir et au recueillement. Cimetière militaire, Monument aux Morts, plaque commémorative, musée ou mémorial, tous nous invitent à ne pas oublier le sacrifice de ces hommes et ces femmes à qui nous devons notre liberté.

Le cimetière, tout d'abord, est un lieu de recueillement privé mais aussi public. À Arpajon, les sépultures des soldats morts au combat ont été regroupées dans un carré militaire autour d'une place d'arme et d'un monument aux morts constitué de trois stèles de granit rose.

Sur la place de l'Hôtel de ville est installé un Monument aux Morts. Celui-ci a été construit pour rendre hommage aux victimes de la première guerre mondiale, mais aujourd'hui, il est devenu le symbole de toutes les victimes de conflit. C'est devant lui, sur la place de la mairie, qu'ont lieu les cérémonies officielles.

LE SAIS-TU ?

As-tu remarqué qu'à Arpajon, certaines rues sont dédiées à nos héros de Guerre ? Cherche le boulevard Abel Cornaton, la rue Roger Lhuillier, la rue du Docteur Babin, la rue Louis Namy...

Le monument aux morts a été construit en 1919. La statue du soldat représente un « poilu » victorieux brandissant un fusil. Sur chacun de ses côtés, il y a une image sculptée en relief qui représente : le Départ, la Tranchée, le Blessé et le Retour. **Sauras-tu les reconnaître ?**



le Départ



le Blessé



la Tranchée



le Retour



Photo : carré militaire, cimetière d'Arpajon © Gaëlle Marchandise, Mairie d'Arpajon



AUTRES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES OFFICIELLES

La France célèbre neuf cérémonies commémoratives officielles :

- **dernier dimanche d'avril** : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation
- **8 mai** : victoire du 8 mai 1945
- **le 2^e dimanche de mai** : fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme
- **8 juin** : journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
- **18 juin** : Appel du général de Gaulle à refuser la défaite
- **16 juillet** : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes

racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

• **25 septembre** : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

• **11 novembre** : armistice du 11 novembre 1918

• **5 décembre** : journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Parmi ces dates importantes de l'histoire de France, laquelle pourrais-tu, selon toi, être célébrée par une commémoration nationale et pourquoi ?

- 25 décembre 800 : Charlemagne est sacré empereur
- 30 mai 1431 : mort de Jeanne d'Arc
- 17 juillet 1453 : fin de la guerre de 100 ans
- 24 août 1572 : massacre de la Saint-Barthélemy
- 21 janvier 1793 : mort de Louis XVI
- 23 avril 1848 : premières élections au suffrage universel
- 27 avril 1848 : abolition de l'esclavage
- 21 avril 1944 : droit de vote des femmes

Penses-tu à une autre date, importante à tes yeux ? Laquelle ?

.....
.....



ENGAGEMENTS CITOYENS

La ville d'Arpajon inclue dans son parcours civique deux autres dates auxquelles elle attache une importance particulière.

• 17 octobre : journée mondiale du refus de la misère.

Créée en 1987 à l'initiative du père Joseph Wresinski, cette journée a pour but de faire connaître les difficultés des plus démunis et de sensibiliser les pouvoirs publics et les citoyens. En 1992, cette journée a été officiellement reconnue par les Nations Unies et est désormais célébrée dans le monde entier.

Agir pour que les citoyens refusent ensemble la misère et l'exclusion sociale

Refuser l'assistantat qui n'est pas une solution durable.

Promouvoir l'accès au droit commun de tous les citoyens en rendant effectif l'accès aux droits fondamentaux.

• 20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant

La journée de l'enfance rappelle qu'il reste encore beaucoup à faire pour que tous les enfants du monde bénéficient des mêmes droits : le droit à l'éducation, à la santé, à une existence digne et adaptée, à la liberté... La date choisie, le 20 novembre, commémore le jour de l'adoption de la déclaration des droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations unies en 1959.

Prendre conscience des nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde.

Agir pour faire valoir la convention internationale des Droits de l'Enfant de 1989.

Déclaration des droits de l'enfant :

Art. 1 : L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance, ou sur toute autre situation, que celle-ci s'applique à l'enfant lui-même ou à sa famille.

Art. 2 : L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. Dans l'adoption de lois à cette fin, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération déterminante.



TU PEUX PARTICIPER

Les enfants d'Arpajon sont parfois appelés à participer à ces cérémonies. Les chorales des écoles, les élèves du conservatoire municipal, les élus du Conseil Municipal des Jeunes y prennent une part active et contribuent à rendre ces cérémonies plus belles et toujours actuelles.

Tu l'as compris, il est essentiel que le souvenir perdure.

Si tu souhaites participer à l'une de ces journées, contacte le service communication et culture de la mairie d'Arpajon.

Service Communication

13 rue Dauvilliers

01 64 90 71 72

servicecom@arpajon91.fr

www.arpajon91.fr

TU PEUX T'INFORMER

Voici quelques sites internet qui te permettront d'en savoir plus sur les cérémonies officielles et sur la mémoire de l'Histoire.

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

<http://www.ecpad.fr/>

[http://www.defense.gouv.fr/
site-memoire-et-patrimoine/memoire](http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine/memoire)

<http://www.memorial-caen.fr/>

<http://www.memorialdeverdun.fr>

<http://www.histoire-image.org/>

<http://www.maison-histoire.fr/>



ARPAJON